

# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



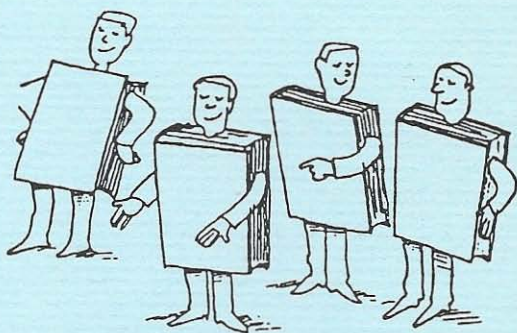
---

No 56

Novembre 1998

Genève

## Ce qu'ils ont dit



La salle était grande, avec de hautes fenêtres qui donnaient d'un côté sur la rue et de l'autre sur le parking de la mairie. Les lecteurs s'installaient à des tables identiques à celle des écoles de village, avec leur plateau en bois verni vissé sur des tubes coudés de métal vert d'eau. Mathilde occupait un bureau près de l'entrée de la salle et la porte du cagibi s'ouvrait dans son dos. J'appelle cette pièce exiguë un cagibi mais le nom officiel en était la Source, parce que c'est là, à la Source, qu'on remisait les nouveaux arrivants neufs ou anciens avant de les répertorier, de les étiqueter et de les ranger sur les étagères qui occupaient tout l'espace central. C'est là aussi qu'on hospitalisait les livres abîmés pour les recoller, les scotcher, les coudre, les guérir de tous leurs maux de vieux livres. On les laissait quelque temps au repos, dans les odeurs de colle blanche et de protège-cahier plastique, pris dans des pinces à linge en bois avec leur petit ressort en fer, ils profitaient dans ce réduit tranquille d'une sorte de convalescence. Certains n'en ressortaient pas vivants. Certains sortaient de la Source les pieds devant !



## DES NOUVELLES DE LA BBS...

### Introduction

L'AGBD est un Groupe d'intérêt de la BBS (Association des bibliothèques et des bibliothécaires suisses) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, date à laquelle notre association nationale s'est dotée de nouveaux statuts, qui ont consacré une redéfinition de ses objectifs, une réorganisation complète de ses structures et une professionnalisation de son secrétariat. « Les Groupes d'intérêt ont pour objectifs de promouvoir et représenter les intérêts spécifiques de leurs membres et d'organiser leur collaboration. Ils [...] déploient leur activité dans le respect des présents Statuts » (art. 10.2 des Statuts BBS) : l'AGBD est donc l'une des treize associations régionales, ou à objectifs spécifiques, qui entretiennent des liens privilégiés avec la BBS.

Après quelques années de fonctionnement avec de nouvelles structures, il est normal de faire un bilan, de confronter la théorie (les Statuts élaborés en 1990/91) aux réalités vécues par la BBS depuis lors, puis d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Or, il faut bien l'admettre, ces dernières sont parfois désagréables à entendre... La synthèse d'une consultation des instances de la BBS (Comité-directeur, Assemblée des délégués, Groupes d'intérêt, Secrétariat central) que j'ai organisée durant l'été - huit pages A4 (!) de remarques, critiques et suggestions - démontre que l'insatisfaction est grande et que les responsabilités sont à l'évidence très partagées...

### Les problèmes

Ils peuvent être résumés de la façon suivante :  
mauvaise circulation de l'information ; grande faiblesse dans le domaine des relations publiques ; prise en charge insuffisante des bouleversements en cours dans le domaine de la formation ; perte d'influence de la BBS dans de nombreux domaines ; coordination imparfaite entre bibliothèques et entre professions du domaine de l'information et de la documentation ; structures trop complexes et Statuts imprécis ; limites du système de milice largement atteintes ; inefficacité des organes principaux (Comité-directeur, Assemblée des délégués, mais aussi Secrétariat central) ; démissions immotivées au sein du Comité-directeur et de l'Assemblée des délégués.

### Les conséquences

Elles sont malheureusement catastrophiques. La BBS est en crise, elle a un urgent besoin de solutions et par conséquent d'un gros effort collectif et constructif. Or, que constate-t-on ? Une situation paradoxale : une inertie complète de certains acteurs importants de la BBS, qui semblent avoir baissé les bras avant de les avoir levés ; des initiatives irresponsables et non constructives prises par d'autres, qui paraissent vouloir régler leurs comptes et avoir oublié l'intérêt collectif.

Parmi ces dernières, deux motions présentées par le Groupe d'intérêt des Bibliothécaires diplômés suisses (BDS) lors de la dernière Assemblée générale de la BBS, ainsi qu'une motion proposée par trois membres du Comité-directeur (!) à l'Assemblée des délégués de juin dernier.

La première motion BDS exigeait rien de moins que la destitution du Comité-directeur, faisant de lui et surtout de sa présidente Marie-Claude Troehler (qui a d'ailleurs fait l'objet de propos diffamatoires dans le dernier numéro des « BDS News »...), les uniques responsables de la situation actuelle. La seconde motion BDS exigeait la mise sur pied d'une commission chargée de trouver des mesures efficaces pour assurer un meilleur fonctionnement de la BBS (cette demande enfonçait des portes ouvertes, puisque l'un des objectifs politiques prioritaires de la BBS, proposé par l'Assemblée des délégués à l'Assemblée générale, stipulait clairement : « analyse et redéfinition des structures de la BBS en vue de leur adéquation aux besoins »).

La motion de Jean-Frédéric Jauslin, Peter Wille et Doris Ueberschlag, quant à elle, proposait d'organiser une Assemblée des délégués extraordinaire en plein mois d'août (!), pour ratifier une démarche aboutissant à la dissolution de la BBS à fin 98 et sa renaissance début 99 (!) sous forme de « Fédération de la gestion de l'information ».

J'ai refusé l'entrée en matière sur cette dernière motion lors de l'Assemblée des délégués, pour non-respect des dispositions statutaires qui prévoient qu'une telle proposition doit parvenir à la Présidente de la BBS « au plus tard dix jours » avant la séance (or, Marie-Claude Troehler en avait eu connaissance le jour précédent et moi-même dix minutes avant le début de la séance...).

Quant aux motions des BDS, elles ont donné lieu à des débats houleux lors de l'Assemblée générale du 4 septembre dernier, qui ont mis en lumière le décalage complet qui existe entre les membres de la BBS (qui souhaitent simplement une Association plus efficace) et ses instances (qui ont donné une piètre image d'elles-mêmes, à savoir celle de luttes stériles, alors même que certaines personnes ont la ferme volonté de faire avancer les choses).

Ces trois motions ont été finalement maladroitement renvoyées par l'Assemblée générale devant une Assemblée des délégués extraordinaire, qui s'est tenue le 15 octobre à Berne et qui fait l'objet d'un « flash de dernière minute » ci-après.

### Ma solution personnelle

Dès lors qu'une Assemblée générale extraordinaire de la BBS se réunira en avril 99 pour prendre les décisions nécessaires à une « remise sur les rails » de l'Association, je suis d'avis qu'il n'y a qu'une issue possible à la situation actuelle et c'est dans ce sens que j'ai œuvré ces dernières semaines.

Il est nécessaire de conduire une réflexion relative à l'avenir de la BBS. Cette démarche n'aura certainement pas pour but de s'appesantir sur le passé ni de continuer à critiquer le fonctionnement de l'Association dans son organisation actuelle. Cette réflexion devra être opérée dans un esprit

constructif, ce qui signifie que les dysfonctionnements et crispations actuels ne devront être analysés que dans le but d'éviter qu'ils se poursuivent. Il ne s'agit pas de poursuivre une chasse aux sorcières stérile, des luttes de pouvoir totalement déplacées, des querelles irresponsables, mais bien plutôt de travailler à l'amélioration d'une situation – dont il faut connaître précisément les tenants et les aboutissants - qui n'a que trop duré.

La BBS doit être le porte-drapeau de la bibliothéconomie suisse : les bibliothécaires et les bibliothèques de notre pays, confrontés à d'importantes mutations ainsi qu'à une situation conjoncturelle délicate, baignant dans un fédéralisme qui n'est pas rassembleur, ont besoin d'elle. Il faut tout d'abord créer une vision commune et cohérente (à l'exemple du Code de déontologie des bibliothécaires suisses qui vient d'être adopté), s'entendre sur des objectifs réalistes et, surtout, se donner les moyens de les assumer.

#### Flash de dernière minute : les décisions prises par l'Assemblée des délégués

Le 15 octobre, l'Assemblée des délégués extraordinaire a pris des décisions importantes, qui vont dans le sens de ce que je préconisais. Dans un premier temps - et en parfait accord avec les auteurs des motions susmentionnées - elle a décidé de considérer ces dernières comme des signaux d'alarme révélateurs d'une crise profonde, nécessaires à un moment donné. Elle n'est donc pas entrée en matière à leur sujet, et s'est bien plutôt préoccupée des démarches à entreprendre dans les semaines qui viennent.

Après un tour de table qui a permis de confirmer le fait qu'un consensus s'établit autour des missions que devrait remplir la BBS, il a été décidé de mettre sur pied un groupe de travail, composé de 6 à 7 personnes issues des organes actuels de l'Association et des milieux bibliothéconomiques de notre pays, accompagnées d'un consultant-médiateur extérieur. Le groupe de travail remettra un rapport, qui sera soumis aux Assemblées générales extraordinaire ou ordinaire de 1999.

La BBS s'achemine donc vers une période de réflexion bienvenue, après la crise et les éclats des derniers mois... !

Michel GORIN  
Président de l'Assemblée des délégués BBS





## NOUVELLES DE L'ECOLE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Il ne nous était pas toujours facile de répondre à ces questions (surtout aux deux dernières) au cours de l'année scolaire écoulée...

L'Ecole n'a pas oublié d'où elle vient : héritière de l'Ecole de bibliothécaires et de formations antérieures remontant à 1918, elle a fêté gaillardement ses 80 ans cet automne.

Maintenant elle sait où elle va : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1998, elle a quitté son Institut d'études sociales (IES) originel pour rejoindre la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Au passage, elle a (un petit peu) changé de nom et s'appelle désormais **Ecole d'information documentaire (EID)**. Sous sa nouvelle identité, elle constitue, avec ses consœurs qui forment des économistes d'entreprises et des informaticiens de gestion, la HEG (Haute Ecole de gestion) de Genève<sup>1</sup>.

L'EID dispose d'un nouveau plan d'études<sup>2</sup> qui structure les 3 ans de formation de la première volée HES. Le 19 octobre 1998, jour de rentrée pour toute la HES-SO, ils étaient 27 qui ont commencé les études pour obtenir le titre de *spécialiste HES en information et en documentation* en octobre 2001.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'équipe des formateurs est renforcée par une assistante à mi-temps, Madame Anne-Christine GOURDAL. L'Ecole lui doit la mise à jour de ses pages web, qui attendent votre prochaine visite<sup>3</sup>.

Vous y trouverez par exemple le nouveau plan d'études et les nouvelles conditions d'admission à l'Ecole, documents que vous pouvez également obtenir sur papier (de même que les conditions régissant l'expérience professionnelle préalable) auprès du secrétariat de l'Ecole au 022-322.14.24.

François Burgy  
EID, octobre 1998

<sup>1</sup> Cette appellation a été préférée à celle de HEGID (Haute Ecole de gestion et d'information documentaire).

<sup>2</sup> On en trouvera une présentation détaillée dans l'article de Yolande ESTERMANN WISKOTT : « L'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève devient filière HES en information et documentation de la Haute Ecole de gestion de Genève », *Arbido*, 9, 1998, p. 10-13.

<sup>3</sup> <http://www.unige.ch/esid/welcome.html>

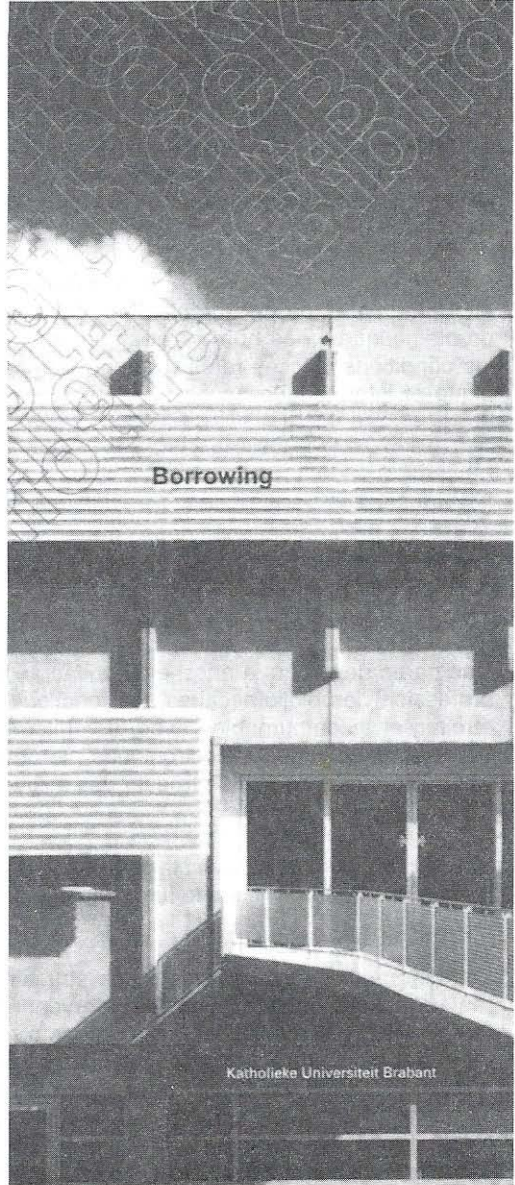
## International Summer School on the Digital Library Tilburg du 2 au 14 août 1998

Connaissez-vous l'International Summer School on the Digital Library ?

Il s'agit d'une école d'été organisée depuis trois ans par TICER (Tilburg Innovation Centre for Electronic Resource). Ce centre privé fondé par l'Université de Tilburg en Hollande a pour but de faire partager à des tiers l'expérience et l'expertise de la Bibliothèque et du Centre informatique de l'Université de Tilburg.

Nous sommes trois collègues de l'Université de Genève à avoir eu la possibilité de suivre la session de cette année.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés pour 15 jours sur le campus de l'Université de Tilburg, ville du sud de la Hollande. Nous étions 47 participants de 14 pays différents : de la Malaisie et du Japon en passant par l'Afrique du Sud, les pays nordiques, la Grèce et la Hollande, tout un mélange de nationalités et de cultures, riche de diversités. Les participants venaient d'horizons professionnels divers : bibliothécaires d'universités, d'entreprises privées et d'organisations européennes ou étatiques ainsi que des éditeurs. Pour nous encourager à nouer des contacts, nous avons été forcés, le premier soir, de changer trois fois de table lors du dîner de bienvenue ; priés, dans la salle de conférences, de ne pas nous asseoir à côté de nos compatriotes et de changer de place chaque jour. L'ambiance a donc été très bonne dès le début et nous avons eu l'occasion de pratiquer notre anglais de façon assidue.





Nous assistions de 09h00 à 17h00 à différentes conférences en anglais (37 en tout), entrecoupées de travaux de groupe et de discussions.

Le thème principal de l'école d'été était naturellement la bibliothèque digitale ; la bibliothèque de Tilburg et son expérience servant de référence (12 conférences traitant de ce sujet, visite et analyse de la bibliothèque).

Tout au long de ces 15 jours, nous avons étudié les différents éléments à prendre en compte lors de la conception et de l'élaboration d'une bibliothèque digitale.

Tout d'abord, une bibliothèque digitale doit représenter une "vision" du but à atteindre et de la mission de la bibliothèque. Puis, pour réaliser cette vision, il est indispensable de mettre en place une stratégie et une planification du projet. Nous avons étudié notamment, la méthode SWOT/AFOM afin d'analyser les Atouts, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces qu'il faut gérer pour mener à bien un projet. Après cette partie théorique, nous avons abordé des sujets plus techniques : les différents types de documents électroniques existants, leurs caractéristiques, leurs problématiques ; les normes et standards qui se développent (Z39.50, Metadata) ; les conditions d'accès (droit d'auteur, licence). En résumé, l'infrastructure technologique et informatique nécessaire pour assurer la gestion des documents électroniques.

Il a souvent été question des périodiques électroniques, pour lesquels nous avons étudié les différentes techniques permettant de mesurer leur usage, mais également certaines expériences de "self-publishing", la bibliothèque en tant qu'éditrice et productrice d'un périodique.

Une partie des cours a aussi été consacrée aux différents acteurs : l'évolution de la profession des bibliothécaires, les fonctions qu'ils auront à assumer ; les relations étroites et incontournables avec les éditeurs pour négocier les licences et faciliter l'accès aux documents électroniques ; le développement des rapports avec les services informatiques afin de trouver des solutions de gestion de ces documents.

Nous sommes revenus avec la tête pleine d'informations et de projets, mais aussi de nombreuses questions sur le futur rôle des bibliothèques dans un monde digital.

Les différents thèmes suivaient une structure continue et progressive et les conférences étaient données par des intervenants provenant de différentes institutions tant privées que publiques. Nous tenons à relever la qualité et l'excellent niveau intellectuel des différentes présentations. La diversité des orateurs apportait un éclairage très varié et des points de vue suscitant la discussion et la réflexion. Leur personnalité créait aussi parfois des atmosphères plus ou moins enthousiasmantes. Nous avons été dynamisés par les véritables shows de Mme Eugénie Prime (directrice de Hewlett Packard Labs Research Library) qui voulait nous faire partager



la vision de son entreprise, il n'y manquait que les pom-pom girls; impressionnés par les défis relevés par la bibliothèque "sans murs" de Los Alamos National Laboratory Research Library en Californie. Par contre la remarque d'un intervenant "les bibliothécaires doivent adapter leur tenue vestimentaire à l'image de leur institution" a plutôt agacé certains.

En dehors des conférences tout un programme était organisé. A midi, déjeuner à la hollandaise (soupe, snack chaud et sandwich quotidiens...) pris à la cafétéria tous ensemble ou isolément dans les magnifiques bois qui entouraient le campus. Chaque soir un repas était prévu dans un restaurant différent, ce qui nous a donné l'occasion de tester diverses et excellentes spécialités hollandaises (pannenkoeken, différents poissons fumés) et exotiques (carribéen et français...). Pour la première et la dernière soirée nous avons été priés de nous vêtir de manière élégante ! Cela se justifiait pleinement car nous avons été reçus dans des cadres magnifiques et nous avons dégusté des menus délicieux et raffinés. Nous avons été surpris par une coutume locale : à l'apéro une cuillère à soupe garnie d'une bouchée de poisson fumé nous est proposée sur un plateau pour accompagner le champagne ! Que faire avec la cuillère ? Cela nous a valu quelques fous rires internationaux. Le dimanche un bus nous a emmenés en promenade culturelle : visite guidée de la ville de Maastricht (au moins 30 églises et couvents...), balades en bateau sur la Meuse, visite de carrières de marne impressionnantes et glaciales et repas dans le charmant village historique de Thorn.

Le seul jour de liberté de ce séjour nous a diversement occupés : 20 kilomètres à bicyclette dans la campagne environnante de Tilburg ou excursion en minibus à Bruxelles et Anvers. Il faisait très chaud ce jour-là, comme d'ailleurs pendant toute la durée de notre séjour en Hollande, ce qui nous a permis de découvrir avec étonnement le nombre élevé de terrasses de la ville de Tilburg. Nous avons ainsi eu l'occasion de déguster à de nombreuses et plus ou moins tardives reprises d'excellentes bières du crû.

Le programme (et quelques photos digitalisées) de la Summer School est consultable sur le Web à l'adresse suivante :

<http://cwis.kub.nl/~ticer/index.htm>

Il est même possible de déjà s'inscrire pour l'an prochain ! Nous ne saurions que vous recommander de faire de la publicité pour cette école d'été qui vaut son prix. Plusieurs années de lectures morcelées et disparates nous ont été magistralement résumées et ajustées en quinze jours. Nous avons effectué une présentation du programme de la Summer School et elle est consultable sur le site Web des bibliothèques de l'Université de Genève :

<http://www.unige.ch/biblio/actualites/index.html>

Joëlle ANGELOZ (Bibliothèque SES)

Marie-Pierre GILLIERON-GRABER (Service de coordination des bibliothèques)

Yves CORPATAUX (Bibliothèque HEI)

## ENQUETE SUR LA BIBLIOTHEQUE DES EAUX-VIVES ET LES ECOLES AVOISINANTES

**Mandataire :** Catherine Popa

**Réalisation :** Marie Blandennier, Iris Buunk, Maude Graepi, Mathilde Grandjacquet, Cédric Pauli, Sylvie Steinmann, Marie Villemin

Dans le cadre de la formation de bibliothécaire-documentaliste-archiviste à l'E.S.I.D. (Ecole supérieure d'information documentaire à Genève) et plus particulièrement dans le cours de marketing de 2<sup>e</sup> année, plusieurs projets sont proposés par des professionnels de l'information documentaire. La proposition de Catherine Popa, responsable de la bibliothèque municipale des Eaux-Vives, section Jeunes, a été retenue par quelques élèves de l'école.

Il s'agit, au travers d'un questionnaire, de cerner les attentes et les besoins des enseignants des écoles avoisinant la bibliothèque. L'objectif premier est d'élargir le concept de la lecture-loisir par une mise en évidence de la richesse de la littérature jeunesse actuelle.

A partir de ce point de départ, nous avons divisé le projet en deux parties distinctes : La première est plutôt théorique. Elle est consacrée à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux enseignants et aux élèves. La seconde découle directement de la première : en fonction des résultats obtenus, une animation-rencontre entre les bibliothécaires et les enseignants sera réalisée.

Nous avons donc organisé plusieurs séances de travail avec notre mandataire, Catherine Popa, afin de cerner plus précisément les objectifs et les besoins de son projet. Il s'agissait avant tout de comprendre les attentes des enseignants travaillant dans des établissements proches d'une bibliothèque municipale et de faire connaître les compétences des bibliothécaires en matière de littérature jeunesse . Catherine Popa désirait également mettre en place des animations visant à promouvoir la bibliothèque et ses activités. Ensuite, des travaux permanents entre l'établissement mentionné et les enseignants seraient développés.

Ces deux derniers points n'ont pas été pris en compte car ils demandaient beaucoup plus de temps que les trois mois prévus, à raison d'une demi-journée par semaine. Donc, avec l'accord de Catherine Popa, nous avons décidé de nous attarder plus longuement à l'élaboration d'un questionnaire, à l'analyse des résultats, à la rédaction d'un rapport et à l'organisation d'une animation-rencontre entre les enseignants du quartier des Eaux-Vives et les bibliothécaires.

A la suite de nos réunions, nous nous sommes mis d'accord sur la problématique de base soutenant notre enquête. Elle est axée autour de cette interrogation : "Quelle est la représentation qu'ont les élèves et les enseignants d'une bibliothèque municipale ?".

Une fois le questionnaire rédigé, nous nous sommes rendus dans les différents établissements scolaires (Pré-Picot, Allières, XXXI-Décembre, Vollandes, Montchoisy, Eaux-Vives) avoisinant la bibliothèque municipale des Eaux-Vives. Les maîtres et maîtresses principales se sont chargés de donner les questionnaires aux enfants et aux enseignants. Le délai de retour a été fixé à dix jours.



Les écoliers se sont réellement bien investis et notre collaboration a été plus que satisfaisante. En revanche, les enseignants n'ont pas répondu à nos attentes puisqu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas jugé utile de nous renvoyer les questionnaires. En effet, il semble que pour quelques uns cette période de l'année (avril-mai) n'était pas franchement propice à cette activité. C'est aussi pour cette raison que nous avons repoussé l'animation en septembre, cette dernière étant également prévue au mois de juin. Toutefois, nous avons récolté environ cinquante réponses.

Une fois les questions analysées et représentées graphiquement, nous avons opéré une sélection des résultats les plus représentatifs que nous avons illustrés sur des grands panneaux comme support lors de la rencontre entre les protagonistes.

### **L'ANALYSE DES RESULTATS : connaissance, utilisation et satisfaction de la bibliothèque des Eaux-Vives Jeunes.**

Nous notons que seules deux écoles ont une forte proportion d'enseignants ne connaissant pas la bibliothèque. Il s'agit de l'école des Allières (50%) et de celle de Pré-Picot (40%).

#### **Principales fonctions de la bibliothèque :**

- Selon les professeurs, quelles sont les principales fonctions de la bibliothèque des Eaux-Vives ? Et comment l'utilisent-ils ?

La bibliothèque est principalement envisagée comme un lieu de lecture-loisir et un outil de travail pour les élèves. Près de la moitié des enseignants interrogés la perçoivent comme un soutien important pour les élèves.

Peu de surprise quant à l'utilisation faite de ce lieu : une grande partie des enseignants le fréquente pour y emprunter des documents. Par opposition, peu de classes viennent participer aux animations et pratiquement aucune ne vient y travailler. Il faut noter que seuls quatorze professeurs (sur les cinquante questionnaires reçus) amènent leur classe pour une visite annuelle.

#### **Types de documents empruntés :**

- Quels sont les types de documents que les enseignants empruntent à la bibliothèque ?

Là encore, peu de surprises : les documentaires (sous forme de monographies ou de dossiers) représentent près de la moitié des emprunts. Ensuite, viennent les albums, les contes, les bandes dessinées et les romans.

#### **Vision des enseignants quant aux services développés par la bibliothèque :**

- Pour les instituteurs, quels services la bibliothèque des Eaux-Vives développe-t-elle ?

Assez logiquement, la fonction de prêt recueille le plus de suffrage. En revanche, les activités de socialisation comme "lieu de récréation" et "lieu de rencontre" ne ressortent pas. Mais il faut quand même préciser que les enseignants restent plus sensibles aux animations et aux ateliers. Ils plébiscitent donc les activités à but pédagogique organisées par la bibliothèque au détriment de celles axées sur la détente.

Mais dans l'ensemble, le fonds documentaire de la bibliothèque correspond aux attentes des instituteurs.

### **Types d'animation :**

- Selon les enseignants, quels types d'animation la bibliothèque des Eaux-Vives développe-t-elle ?

L'initiation à la lecture et l'heure du conte affichent respectivement 42% et 29%. Quant à la fonction "initiation à l'écriture", elle n'obtient que 14%. On peut expliquer ce chiffre facilement car cette activité est du ressort des enseignants. Cependant, on observe que l'importance du concours de dessin est moindre. Il est difficile d'analyser cette donnée car nous ne savons pas si elle correspond à la réalité. Dans le cas contraire, on pourrait expliquer ce résultat en supposant que les enseignants ont une vision hautement pédagogique de la mission de la bibliothèque.

## **REPRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE IDEALE**

### **Les services devant être développés :**

- Selon les enseignants quels services une bibliothèque devrait-elle développer ?

Les professeurs estiment qu'une bibliothèque devrait essentiellement développer des animations et des ateliers. Les données concernant le "lieu de rencontre" et le "lieu de récréation" sont très peu marquées. Ils n'en font pas une priorité. Cela confirme les suppositions faites précédemment : une bibliothèque est avant tout un lieu d'apprentissage. Son rôle de socialisation et de loisir ne semble pas essentiel aux yeux des instituteurs.

- Quelles animations devraient - être développées ?

Leurs désirs sont proches des ateliers proposés par la bibliothèque. Le travail des bibliothécaires devrait donc les satisfaire.

### **Le rôle idéal de la bibliothèque :**

- Selon les enseignants, quelle est le rôle des bibliothèques de lecture publique ?

Selon eux, une bibliothécaire devrait axer ses activités sur la promotion de la lecture chez les jeunes, sur l'aide aux élèves dans la préparation des conférences



(recherche documentaire) et sur l'apprentissage de la lecture. Ces résultats ne sont pas étonnants.

En effet, la bibliothèque est présentée comme une institution devant consolider l'acquis des élèves en classe. Logiquement, les enseignants ont préféré choisir l'intitulé "complément à l'apprentissage scolaire de la lecture" plutôt que celui "alternative à l'apprentissage scolaire de la lecture". Ce choix n'est pas étonnant car cette activité est avant tout de leur ressort.

Par ailleurs, on remarque que seuls 3% des sujets interrogés plébiscitent la mise à disposition totale du fonds documentaires aux écoles, aux élèves et aux professeurs. Nous sommes très perplexes face à cette demande : elle préconise le fait qu'une bibliothèque municipale devrait faire office de bibliothèque scolaire...

Cette analyse nous dévoile que, malgré le dynamisme de la bibliothèque des Eaux-Vives, son image reste assez traditionnelle aux yeux des enseignants. La collaboration souhaitée par les bibliothécaires n'est sûrement pas jugée essentielle par les enseignants qui perçoivent ce lieu comme un service de lecture-loisir.

Pour mobiliser les enseignants, les bibliothécaires devraient peut-être envisager d'autres stratégies.

Dans l'état actuel, il est difficile de mettre en avant des moyens concrets qui entraîneraient nécessairement une forte augmentation de la collaboration entre écoles et bibliothèques, même si le principe des animations semble le plus positif.

C'est avant tout la rencontre entre les enseignants et les bibliothécaires qui peut servir de point de départ à la collaboration.

En effet, cette rencontre s'est très bien passée. Mais nous avons remarqué que les enseignants présents étaient pour la plupart des utilisateurs de la bibliothèque. Par contre, pour ceux ne connaissant pas l'établissement, il nous semble que l'animation a été plutôt bénéfique. Un débat entre les "protagonistes" a été amorcé. Beaucoup d'idées sur la manière de collaborer, sur les attentes respectives ont été lancées. Un pas en avant a été fait par la bibliothèque. Les enseignants, eux aussi, en se prêtant au jeu des questions-réponses sont allés de l'avant. Il ne reste plus qu'à patienter pour espérer voir se dégager des synergies entre les établissements.

Marie VILLEMINE

Pour de plus amples renseignements sur l'enquête vous pouvez vous adresser à  
Catherine Popa  
Bibliothèque Municipale des Eaux-Vives  
"Section Jeunes"  
2 rue Sillem  
Genève  
Tél. 022/786.93.01

## LES ARCHIVES DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE DÉPOSÉES AU DÉPÔT DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

---

**L'Institut d'Architecture est entré en possession de fonds d'archives dont l'importance a conduit à la création d'un poste d'archiviste au début 1997, dans le but premier de rendre ces archives consultables à un plus large public.**

Entreposés au Dépôt des bibliothèques universitaires, les fonds d'archives de Marc-Joseph Saugey et de Henry-Jean Calsat, constituent deux fonds très différents quant à leur nature et à leur contenu.

### **Le fonds Saugey**

Le fonds Saugey a été confié à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève par Madame Suzanne Kherlakian-Saugey en 1987 pour permettre une approche scientifique de l'œuvre.

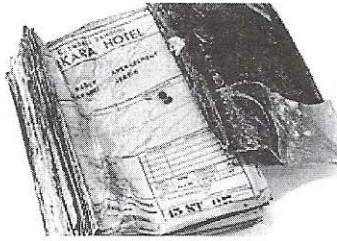
Il est constitué de 12.000 plans, d'écrits (actes de congrès, compte-rendus, correspondance en rapport avec les projets, cahiers des charges, constats, ainsi que des dossiers thématiques, par exemple sur les cinémas, etc.), d'une petite bibliothèque et de photographies. Certaines photographies sont d'époque et d'autres ont été prises après coup afin de garder une trace de bâtiments destinés à la démolition. Ces archives couvrent une période allant de 1930 à 1970, soit 40 ans d'activité.

Les réalisations les plus connues sont Miremont les Crêts, Hôtel du Rhône, Mont-Blanc Centre, cinémas le Plaza et Paris, Malagnou.

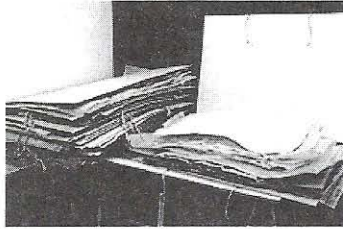
### **Le traitement**

Le travail de sauvegarde à effectuer sur le fonds était extrêmement urgent car une grande partie des plans était dans un état de conservation lamentable. Ayant subi un dégât d'eau important, ces plans étaient littéralement collés sur eux-mêmes, indépliables et risquaient de se casser lors de manipulations; leur consultation était donc impossible. Le Centre horticole de Lullier a mis à disposition une armoire climatique où les plans ont été humidifiés. Ce traitement a permis d'assouplir les calques et ainsi de les déplier.





Grâce à la collaboration du programme d'insertion, deux emplois temporaires de l'Office cantonal de l'emploi ont pu être mis à disposition. Ces personnes, engagées à mi-temps, déplient les plans, les inventorient, leur donnent un numéro de code barre et les placent dans des cartables pour les envoyer au microfilmage.



C'est l'entreprise TECNOCOR qui effectue le microfilmage. L'entreprise a été choisie parce qu'elle microfilme et numérise tous les journaux lucernois déposés à la Zentralbibliothek de Lucerne. L'opération de microfilmage sera achevée fin octobre 1998.

Les microfilms obtenus seront déposés au service de la Protection civile à Berne et constitueront une matrice originale à partir de laquelle sera effectuée la numérisation. Le microfilmage constitue une étape obligatoire avant la numérisation car nous manquons de recul pour apprécier la durée de vie des supports électroniques, alors que la durée de vie du support argentique est estimée à quelques centaines d'années. Par ailleurs, l'évolution constante de l'informatique ne permet pas d'affirmer qu'un support et qu'un logiciel de lecture des données choisis aujourd'hui existeront encore dans 5 ans. Enfin, étant inscrit à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, le fonds Saugey bénéficie, pour sa sauvegarde, d'une subvention de 20% du coût de réalisation des microfilms, seuls supports de sauvegarde reconnus par la Confédération.

On espère que l'ensemble du fonds pourra être consulté par ordinateur à l'occasion de l'exposition sur Saugey qui se prépare actuellement. L'idéal étant, par la suite, de pouvoir disposer d'un centre d'archives virtuel consultable par réseau.

Le stockage des plans originaux se fait dans des armoires à plans LISTA. L'Institut a acquis des cartables en papier non-acide et un « levier » en aluminium qui permet la manipulation aisée de ces cartables.



Actuellement, l'archiviste ne dispose plus automatiquement d'une infrastructure pouvant intégrer la totalité des phases de traitement des documents. Ce travail de sauvegarde du fonds Saugey est possible grâce à la collaboration d'autres services et d'institutions comme le SEBIB qui met à disposition le lieu de travail, les armoires Lista, les Archives fédérales qui ont permis les tests dans leur armoire climatique, l'Office cantonal de l'emploi ... etc...

### **Le fonds Calsat**

A l'image de sa vie, les archives de Henri-Jean Calsat reflètent une diversité et une richesse inestimable. C'est en 1992 que l'Ecole d'Architecture, pouvant garantir le maintien de l'unité de ce fonds, reçut cette donation de la part de sa veuve, Mme Shemsa Demiren-Calsat, après qu'elle eut fait procéder à un classement préliminaire. Le fonds se divise en 3 parties: les projets, la bibliothèque et les documents argentiques.

### **Les projets**

Ils constituent la partie la plus importante des archives. Il s'agit de l'ensemble des documents écrits, iconographiques et argentiques faisant partie des projets d'architecture, mais aussi des nombreux plans et de toute la documentation annexe dont l'accumulation s'est effectuée de manière organique dans l'exercice des activités du bureau d'architecture de Henry-Jean Calsat. De l'architecture hospitalière aux projets d'urbanisme en passant par des maisons individuelles, cet ensemble reflète son activité diversifiée et internationale. L'unité d'archive est constituée par une "affaire"; celles-ci sont au nombre de 422. L'affaire en général est le projet, mais Calsat a aussi constitué des ensembles de documents réunis autour d'un thème comme, par exemple, la maison solaire. La maison solaire devient donc une affaire au même titre que chaque préparation d'un congrès de l'UIA, entre autres. Une affaire peut contenir des plans, des dossiers écrits ou comptables, des photos, des imprimés. Certaines affaires peuvent comporter toutes les sortes de documents, d'autres n'en contiennent qu'une seule (de la correspondance, par exemple). Lors du classement, on s'est attachés à conserver intacts ces ensembles sans les démembrer ni les mélanger entre eux.

Un important travail a déjà été réalisé sur ce fonds. Tous les projets sont répertoriés dans un inventaire sommaire qui recense un ensemble de documents, un rouleau de calques, un cartable de documents écrits, un cartable de

plans ou de reproductions. Pour toute recherche plus détaillée, il faut encore, pour l'instant, se référer aux inventaires manuscrits de M.Calsat.

### **La bibliothèque**

M.Calsat était une figure très active de l'UIA et il a toujours fait preuve d'un véritable engagement international. Sa bibliothèque reflète cet engagement, on y trouve des documents de toute provenance et dans des langues très diverses. Par le nombre, la variété et la rareté des ouvrages qui la constituent, elle représente en elle-même de véritables archives, contenant des monographies, des périodiques, des compte rendus et des expertises sur des thèmes comme la santé, le tiers monde et les pays arabes, la climatologie, la faune, etc. Ancien élève de l'école des Chartes et passionné par le classement, Calsat a établi un fichier auteurs et un fichier matières où chaque document est numéroté. Un premier pointage a montré que la plupart des périodiques et beaucoup de monographies ne sont pas disponibles en Suisse, d'où l'intérêt de pouvoir les rendre accessibles. Tous les documents de la bibliothèque de M. Calsat seront catalogués dans RERO, ce travail a débuté en septembre de cette année.

### **Les documents argentiques**

Les archives Calsat contiennent un grand nombre de diapositives, de cartes postales, de négatifs et de photos prises lors de ses voyages, sans rapport direct avec les projets sur lesquels il travaillait. Rien que les dias sont au nombre de 12.000. Ces documents ont été minutieusement classés par Calsat dans des inventaires manuscrits et sont représentatifs de la vue qu'un architecte se faisait des villes, des monuments et des architectures locales. Ces documents ne sont pas consultables pour le moment car deux problèmes majeurs se posent. D'une part, ils sont extrêmement fragiles et se détériorent rapidement, même sans être manipulés. Il faut donc impérativement trouver un support de sauvegarde et de consultation. D'autre part, l'accès aux documents est très restreint en raison de l'absence de description détaillée des vues. Un travail de diplôme a été effectué sur la partie images argentiques du fonds Calsat. Il a consisté en la mise en place d'un cadre de traitement documentaire (grille de catalogage et d'indexation) destiné aux images fixes appartenant à ce fonds.<sup>1</sup>

Il est prévu de numériser tout ce fonds d'images, de l'indexer et de multiplier ainsi les clés d'accès afin de pouvoir effectuer des interrogations thématiques et faciliter ainsi la visualisation des images





Le fonds Calsat contient des informations extrêmement intéressantes sur les mécanismes de prises de décision ou sur les critères pouvant déterminer l'obtention d'un contrat. On peut se rendre compte à quel point Henry-Jean Calsat, pendant les 60 années qu'a duré son activité professionnelle, a été un homme de pouvoir, tissant un réseau de relations qui lui a permis de réaliser des projets dans de nombreux pays. Son parcours est, à ce titre, assez unique.

C'est à partir du moment où les richesses documentaires d'un fonds sont consultées que celui-ci prend de la valeur. La valorisation des fonds Saugey et Calsat s'effectue par une politique de diffusion utilisant largement les nouveaux médias tels qu'Internet. Le site de la bibliothèque de l'Institut d'Architecture ([www.archi.unige.ch](http://www.archi.unige.ch)) contient déjà des pages signalant que ces fonds sont déposés au Centre d'archives de l'Institut. A terme, un site spécifique au Centre d'archives devrait permettre la consultation en ligne à partir du monde entier, accompagné d'un produit imprimé ou d'un CD-Rom permettant une diffusion correspondant à la demande. L'idée qu'une consultation du fonds argentine pourra être presque instantanée, donne aux archives une dimension tout à fait nouvelle et ouvre sur la possibilité d'interroger à distance les informations historiques emmagasinées et structurées dans les archives de ces fonds. L'image numérique, qu'elle soit de consultation ou destinée à l'impression ou à la sauvegarde, ouvre donc une voie sans cesse renouvelée à la communication et au partage du patrimoine. Elle constitue une clef pour déverrouiller les archives et pour les présenter de façon plus exhaustive et plus didactique, permettant de sauver de l'oubli ou de la disparition cette collection riche et diversifiée.

Certes, les difficultés économiques ne facilitent pas les efforts de développement, mais ceux-ci sont précisément indispensables pour développer un outil performant. Le fait de démarrer avec quelques fonds seulement permet d'acquérir un savoir-faire important et de tester de nouveaux outils servant à développer une politique innovatrice pour les centres d'archives. En effet, les archives de l'Institut d'Architecture ne sont nullement investies d'une simple mission de conservation; elles ont également pour but de développer des produits différents des centres de conservation allant dans le sens de la diffusion et de la mise en valeur des richesses qu'elles détiennent.

### **Biographie**

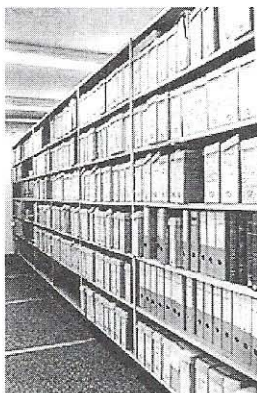
Henri-Jean Calsat, né le 12 mars 1905 à Chauny (Aisne) était ingénieur diplômé de l'Ecole des Travaux Publics (section bâtiment). En 1931, il obtint le diplôme de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Il poursuivit ses études tout en commençant sa carrière d'architecte; élève de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, de l'Ecole d'archivage des Chartes et de l'Ecole du Louvre, il obtint en outre un certificat d'archéologie et de conservateur des Monuments Historiques. Il suivit également quatre années d'études en médecine physiologique à la Faculté de Paris.

Il fut architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, membre des Bâtiments de France, membre de la Commission nationale de l'équipement hospitalier, expert consultant de l'OMS, membre du centre de Recherche d'Urbanisme, architecte-urbaniste conseil du Ministère de la construction de Turquie. Il fut également un membre très actif de très nombreuses organisations et sociétés professionnelles, notamment, l'Académie d'Architecture, la Société des architectes ETP, la Société des architectes du Gouvernement (SADG), la Société française des urbaniste (SFU), etc.

Professeur d'urbanisme à l'Ecole spéciale des travaux publics, à l'Ecole spéciale d'Architecture, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (atelier Tony Garnier), à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève, il publia de nombreux articles dans les revues professionnelles sur l'architecture, l'urbanisme, la climatologie, l'ergonomie, sur ses expériences et ses missions dans les 57 pays où il a travaillé. Conférencier dans différentes universités étrangères (Chine, Inde, Syrie, Pologne, Turquie, URSS, USA, etc...), il publia le VITUA en français, anglais et allemand et contribua à la rédaction du Dictionnaire de l'aménagement de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, en quatre langues.

Ses réalisations professionnelles sur le plan de l'urbanisme furent nombreuses, à la fois en France, en Algérie, aux Antilles et d'autres pays étrangers. Il participa à de nombreux concours d'architecture et fut lauréat pour un certain nombre.

Henri-Jean Calsat est mort le 6 octobre 1991 à Paris.



Marco Maltini. Service d'information de l'Institut d'Architecture  
Bernadette Odoni. Archiviste IAUG

<sup>i</sup> GHEBALI, Claire. *Le traitement documentaire des images fixes : étude préliminaire pour les Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève*. Genève : ESID, 1998

Quelques copies sont disponibles, commander à Bernadette Odoni, Dépôt des bibliothèques universitaires, Quai du Seujet 14, 1201 Genève (tel. 732 40 58)

## LA BIBLIOTHEQUE MULTIFONCTIONNELLE

### Séminaire du Groupe «Architecture»

#### LIBER

Londres 20-25 avril 1998

Réunissant plus de cent trente participants en provenance d'une trentaine de pays européens, le séminaire organisé à Londres du 20 au 25 avril 1998 par le Groupe «Architecture» de la Ligue européenne des bibliothèques de recherche offrait l'occasion aux personnes intéressées de mettre à jour leurs connaissances en matière de construction de bibliothèques et d'organisation de services d'information.

Aujourd'hui, une bibliothèque universitaire n'est pas un bâtiment, mais une fonction. C'est pourquoi les bâtiments de l'avenir doivent être suffisamment flexibles pour intégrer les technologies de l'information et l'utilisation de toutes les ressources, au coeur même des lieux d'enseignement et de recherche. Il faut donc réinventer la bibliothèque et lui donner une image dynamique, interactive, vivante, adaptée et adaptable. Elle doit être en mesure de mettre à disposition rapidement des ressources de toutes sortes, accueillir, guider, accompagner toute demande d'utilisateur.

Les multiples fonctions de la bibliothèque actuelle doivent cohabiter et s'accorder à sa propre vision de la bibliothèque multifonctionnelle. Tout nouveau bâtiment se doit d'intégrer la créativité et le plaisir, en tenant compte de l'importance du confort et de l'esthétique souvent indépendants de coûts exorbitants. Le décor devrait associer les ressources artistiques de la sculpture, du verre ou du bois gravé, du vitrail, de la peinture. La présence d'un jardin japonais ou d'un jardin d'hiver à l'intérieur d'un patio relie l'être humain à l'environnement. Le design du mobilier, la qualité des matériaux militent en faveur du concept de civilisation que doit exprimer toute bibliothèque. D'un point de vue plus pragmatique, trois principes fédérateurs doivent présider à la planification de locaux modernes :

- La fonctionnalité
- La facilité d'utilisation
- L'économie des coûts de fonctionnement.

A ces critères de base sont associés l'organisation de volumes équilibrés et la distribution de l'espace autour de noyaux centraux inamovibles s'ouvrant sur de larges surfaces mobiles.



De ce type de plans dépendront :

- la flexibilité,
- l'adaptabilité,
- l'accessibilité

des locaux pour tous les utilisateurs de l'espace, qu'ils soient lecteurs ou membres du personnel.

## **1. Rappels des éléments essentiels**

- 1.1. Un bon programme soigneusement étudié pour les handicapés signifie souvent des plans bien étudiés pour les usagers classiques.
- 1.2. L'entrée doit être clairement signalée, facilement accessible, accueillante et significative. Des tableaux d'orientation simples, des plans d'étages et de secteurs, utilisant les pictogrammes contribuent à la circulation fluide des visiteurs.
- 1.3. Au niveau de l'accueil, des espaces privatisés signifient fonctions multiples. Leur distribution (compacte ou avec circulations) est liée à la contrainte majeure que représente l'évitement du bruit dans toute bibliothèque multifonctionnelle.
- 1.4. Tous les services et les accès offerts par le centre d'information doivent être centralisés et disponibles à partir d'une application informatique, si possible sur la place de travail de chaque lecteur.
- 1.5. Les notions d'acoustique et de bruit font partie intégrante de l'organisation des lieux de lecture, de travail collectif ou individuel, de maintenance, de fonctionnement, d'utilisation des technologies de l'information, etc.
- 1.6. L'air conditionné représentant des coûts de fonctionnement importants, un système d'aération et de ventilation classique doit être retenu.
- 1.7. Les choix en matière d'éclairage, de revêtement des sols, de matériel de sécurité, de places de travail tiendront compte des normes en vigueur, des critères de l'ergonomie et de la prévention en matière d'allergie, etc.
- 1.8. L'organisation des services jouera un rôle incitatif ou dissuasif afin de supprimer aussi largement que possible les informations signalétiques projetant des interdictions ou des mots d'ordre.

## 2. Compte-rendu de visites de sites

### 2.1. Cranfield University - Bibliothèque et centre d'information de l'Institut d'aéronautique britannique.

**2.1.1. Localisation :** au coeur de la campagne anglaise, au centre du campus universitaire, proche de Cambridge University.

**2.1.2. Typologie :** Centre de ressources et de technologies de l'information en aéronautique disposant de bases de données spécifiques : Cruise, Aerospace Database, bibliothèque virtuelle des affaires.

**2.1.3. Réalisation :** Prestigieux bâtiment d'acier et de verre construit par Sir Norman Foster and Partners, auteurs entre autres de la médiathèque «Le Carré d'art» de Nîmes.

A Cranfield University, la bibliothèque occupe environ 3.000 mètres carrés, répartis sur trois étages, avec circulation verticale centrale. Elle est en service sous cette forme depuis 1992.

**2.1.4. Public :** environ 1.200 chercheurs, étudiants de troisième cycle, chefs d'entreprises, ingénieurs, enseignants universitaires, poursuivant des formations continues, des cycles d'enseignement supérieur. Age moyen des utilisateurs : 28 ans.

**2.1.5. Gestion documentaire :** La place du livre n'est pas prioritaire. Les rapports techniques, les articles de périodiques sont les documents essentiels dans ce centre de documentation. L'accès aux bases de données sur CD-ROMs et en ligne garantit la disponibilité immédiate des documents. Les rapports techniques et les travaux de recherche récents sont disponibles sur papier dans les archives au sous-sol, en libre accès.

**2.1.6. Particularités :** Grande efficacité et gestion de type «user friendly». Devise : «Accessibility and visibility». Principal inconvénient de la structure architecturale : le bruit

### 2.2. The Learning Resources Centre for the Hatfield Campus University of Hertfordshire, College Lane, Hatfield Herts.

**2.2.1. Typologie :** Le plus grand Centre d'enseignement pluridisciplinaire et d'information ouvert 18h. sur 24h. du Royaume-Uni.

**2.2.2. Réalisation :** Le bâtiment a été construit par le Consortium d'architectes ACP, au centre du campus universitaire. D'une surface de 11.750 m<sup>2</sup>, répartis sur cinq étages, il offre 1.600 places de travail, dont 800 sont

équipées de PC. La communication intérieure est assurée par des circulations verticales bilatérales. De nombreuses salles de conférences, de travail en groupe, cabines hermétiques pour le travail individuel ont été prévues.

**2.2.3. Gestion documentaire** : 10.000 ml de rayonnages en libre accès accueillent environ 200.000 volumes de monographies et 2.500 titres de périodiques. Serveurs de CD-ROMs et de vidéos. Salles multimédia, studio de vidéo. Système de sécurité sophistiqué à l'intérieur du bâtiment (cartes magnétiques pour les usagers quotidiens, badges pour les visiteurs occasionnels).

**2.2.4. Principal inconvénient** : l'intégration de la cafétéria dans le centre d'information et le bruit qui se transmet dans tout le bâtiment par les circulations intérieures.

**2.2.5. Mission du centre d'information** : a été définie par les autorités académiques et la direction du centre : mise à disposition et développement de toutes les sources d'enseignement, d'étude et de recherche, dans un but de formation et d'excellence, à partir d'une stratégie. Charte contenant le cahier des charges du centre d'information.

**2.2.6. Particularités** : Expertise et structure d'organisation. La priorité est donnée à l'utilisateur plutôt qu'à la gestion. Organisation d'un Self service documentaire, Loandesk et Helpdesk intégrés de part et d'autre du hall d'entrée. L'assistance au lecteur est très spécialisée. Une étroite collaboration est établie entre le corps enseignant et le personnel de la bibliothèque. Les tâches de catalogage, d'indexation et de classification sont sous-traitées. Les qualifications professionnelles sont dédiées par secteurs de spécialisation.

### **2.3. Imperial College of Science -Technology and Medicine London SW7 2AZ - Bibliothèque et centre de recherche**

**2.3.1. Typologie** : Centre d'enseignement indépendant rattaché à l'Université de Londres, fondé en 1907. Ecole polytechnique spécialisée dans les sciences de l'ingénieur, la médecine et les disciplines de gestion.

**2.3.2. Public** : Plus de 9.000 étudiants, dont le tiers sont de troisième cycle, chercheurs enseignants universitaires, ingénieurs.

**2.3.3. Réalisation** : Le bâtiment central de bibliothèque vient d'intégrer une extension de deux étages en superstructure. Il s'étend sur 10.000 m<sup>2</sup> environ répartis sur cinq étages. La nouvelle superstructure a été



inaugurée en automne 1997. Le fonctionnement de la bibliothèque n'a pas été interrompu durant les travaux de construction. Architecte : John McAsian and Partners

**2.3.4. Gestion documentaire :** Libre accès classique. 500.000 volumes environ de monographies, périodiques, thèses, etc. Toutes les places de travail sont équipées de PC. Accès au serveur de CD-ROMs, bases de données en ligne.

## **2.4. British Library - St Pancras - Londres**

**2.4.1. Typologie :** Bibliothèque nationale du Royaume-Uni depuis 1973 seulement. Avant cette date, son but premier était le service documentaire du British Museum. C'est actuellement une des plus grandes bibliothèques de recherche du monde.

**2.4.2. Réalisation :** Le projet complet est l'oeuvre de l'architecte Sir Colin St John Wilson, professeur à Cambridge University. En raison de sa durée, qui s'est étalée sur trente-deux ans, il le compare à sa «Guerre de trente ans». La définition du mandat qui lui a été confié par le Gouvernement britannique portait sur la conception de la nouvelle carte de visite du Royaume-Uni au monde. L'architecte s'est attaché à façonner un lieu de mémoire, de culture et de civilisation dans lequel le livre est au centre de toutes les activités. La présence de la précieuse collection d'ouvrages de bibliophilie du Roi Georges III, au centre du bâtiment, est d'ailleurs là pour nous le rappeler.

**2.4.3. Financement :** Investissements privés en partie.

**2.4.4. Concept architectural :** l'être humain doit être au centre de la vie d'une construction. Le style est secondaire et le fonctionnement primordial. L'inspiration est tirée des théories de Ruskin et de la «Free School of English Architecture». Les données existantes ont été transformées en système de fonctionnement modulable et flexible. Pour l'architecte les livres sont à l'humaniste ce que les arbres sont au paysage.

**2.4.5. Formation et distribution de l'espace :** inspirée de l'architecture italienne de la Renaissance et du langage du corps de Michel-Ange.

**2.4.6. Aménagements :** les prototypes, pour les places de travail et le mobilier, ont été conçus à partir du tableau d'Antonello da Messina, représentant Saint Jérôme dans son cabinet de travail. Tout ce qui doit être vu doit être prévu avec une fonction précise en plus d'un style. C'est pourquoi tout doit être exécuté avec un soin et un raffinement particulier. La perception tactile est aussi importante que la perception visuelle, la grande qualité des matériaux choisis ratifiant cette exigence. Conçu pour

les siècles futurs, l'édifice est mis en valeur par la beauté des matières : travertin pour les sols, murs et escaliers. Toutes les rampes des cages d'escaliers, de même que les poignées des portes sont en laiton et en cuir. Tous les meubles et les menuiseries sont en chêne blond des Etats-Unis. Afin d'éviter tout sentiment de claustrophobie, de nombreux oeils-de-bœuf offrant des vues sur l'extérieur ou des espaces à l'intérieur du bâtiment ont été aménagés.

**2.4.7. Concept général :** les lecteurs sont dans la lumière, dans les étages. Les collections de livres et de documents se trouvent au sous-sol, en magasins fermés - à l'exception de celle du Roi Georges III, localisée au centre du bâtiment. Les expositions temporaires et permanentes d'objets, les ateliers se trouvent au niveau du rez-de-chaussée de même que les services d'accueil et de fonctionnement.

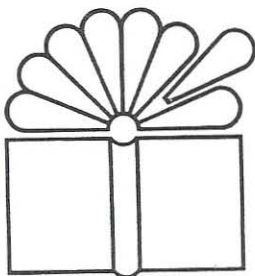
**2.4.8. Salles de lecture :** tout se passe à partir de la place du lecteur équipée d'un PC : consultation du catalogue sur le Web, réservations, livraisons après information de disponibilité via un signal lumineux.

**2.4.9. Etat des collections :** A fin avril 1998, 5 millions de livres et de documents, choisis parmi les titres les plus demandés avaient été transportés de Woolwich à St Pancras. Une magnifique exposition temporaire sur les supports de l'écriture, du son et des images a été organisée à l'occasion de l'inauguration du bâtiment de St Pancras, avec l'aide financière de Pearson. Elle s'achèvera à la fin de l'année 1998.

**2.4.0. Etat des services :** deux salles de lecture sont ouvertes au public depuis mars 1998. Pour le personnel, qui est débordé par le succès de ce nouveau bâtiment, l'augmentation de la charge de travail est évaluée à 53%.

8 mai 1998

Françoise Félicité  
Bibliothèque de l'IUHEI  
Genève.



## JURIVOC :

### la première étape sur le chemin du partage du travail de l'indexation

La recherche par descripteurs (mots-clefs) permet de trouver des documents pertinents dans une banque de données. C'est certainement le moyen le plus sûr ; mais c'est également celui qui demande le plus gros investissement. En cette période de restrictions budgétaires, le partage du travail d'indexation constitue le seul moyen permettant de conserver une indexation matière (par descripteurs) de qualité. Pour y parvenir, trois conditions principales doivent être réunies : un vocabulaire d'indexation identique, des règles d'indexation identiques et un accès aux données des partenaires. Le présent article est consacré au vocabulaire d'indexation juridique développé par le Tribunal fédéral en collaboration avec l'association des bibliothèques et des bibliothécaires juridiques suisses, en particulier celles du RERO : ce vocabulaire est rassemblé dans un thesaurus appelé JURIVOC.

#### 1. La genèse du projet

Le Tribunal fédéral et le Tribunal fédéral des assurances possédaient au début des années quatre-vingt-dix un vocabulaire d'indexation distinct pour chaque banque de données. Cette situation n'était pas satisfaisante pour les utilisateurs, les juges et les greffiers. En conséquence, il a été décidé de fusionner tous les vocabulaires existants pour n'en constituer qu'un seul : JURIVOC. Le vocabulaire juridique utilisé dans le RERO a également été pris en considération.

#### 2. Les caractéristiques de JURIVOC

- a) JURIVOC est un *thesaurus juridique* : Les termes juridiques constituent l'essentiel de la terminologie. Les termes des autres domaines, tels que, par exemple, la géographie, l'histoire, la médecine figurent dans le thesaurus dans la mesure où ils servent à préciser une facette d'une indexation juridique.
- b) JURIVOC est *systématique* : Les descripteurs sont situés dans des hiérarchies. Les têtes de hiérarchie se rapprochent le plus possible de la systématique du droit fédéral qui est connue de tous les juristes de notre pays. Ainsi, par exemple, le DROIT CIVIL est subdivisé dans les quatre livres du Code civil : DROIT DES PERSONNES, DROIT DE LA FAMILLE, DROIT DES SUCCESSIONS et DROITS REELS. Chacun de ces domaines possède des subdivisions qui se rapprochent au maximum des titres ou des parties du Code civil. Les descripteurs spécifiques tels que l'ACTION EN PATERNITE, l'ADOPTION ou le TESTAMENT OLOGRAPHE se trouvent dans l'une des subdivisions précitées en fonction de leur situation dans la loi.
- c) JURIVOC est un thesaurus *monohiérarchique*. Chaque descripteur ne peut figurer qu'une seule fois dans le thesaurus: dans sa hiérarchie d'origine (selon la systématique du droit fédéral) ou dans celle où il est utilisé le plus fréquemment.



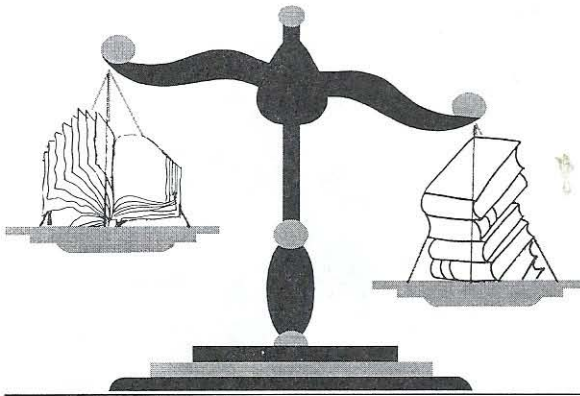
Dans tous les cas, il peut être utilisé pour l'indexation de documents n'appartenant pas à ces hiérarchies. Ainsi, si le LIEU DE SEJOUR est placé dans la hiérarchie du DROIT DES PERSONNES, il peut également être utilisé pour des documents de droit fiscal ou pour le droit des étrangers.

- d) JURIVOC est *multilingue*. Actuellement le thesaurus est bilingue français - allemand. L'adjonction de l'italien est en cours et il est également prévu d'y ajouter l'anglais.
- e) JURIVOC comprend environ 8'000 descripteurs et 10'000 non-descripteurs par langue. Ceux-ci renvoient aux descripteurs et permettent ainsi de guider l'utilisateur vers le terme avec lequel il doit effectuer sa recherche.

### 3. La diffusion de JURIVOC

JURIVOC sera disponible sur le site internet du Tribunal fédéral ([www.admin.ch](http://www.admin.ch)) dès cet automne. Pour tous renseignements ou pour une démonstration, veuillez vous adresser au soussigné.

Jacques Bühler, secrétaire général adjoint du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14  
(021/ 318'92'74)



## JOURNEE ROMANDE DU LIVRE ET DES METIERS DU LIVRE

C'est dans le cadre de "**Lire en fête**" que les éditeurs de Suisse romande (ASELF) ont organisé leur Journée romande du Livre et des Métiers du Livre. Le samedi 17 octobre 1998, le site ensoleillé et étincelant des couleurs automnales de Crêt-Bérard (VD) a vu fraterniser, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les éditeurs, auteurs, diffuseurs, libraires, graphistes, illustrateurs et correcteurs.

Dans la grande salle se tenait un mini-salon quasi-familial des éditeurs présentant leurs publications récentes. Il était ainsi possible de faire connaissance et lier conversation avec les représentants de l'Association des éditeurs de Suisse romande.

Au cours de l'après-midi, trois tables rondes d'auteurs abordaient des thèmes d'actualité devant un public fort intéressé : "*L'édition au service du patrimoine et de l'histoire*", "*Quand l'édition fait bouger la politique*" et "*Pourquoi éditer à Paris ?*" Tout à côté, deux salons de lecture accueillaient les auteurs qui souhaitaient faire partager leurs impressions et souvenirs d'écrivains.

Cette première journée a remporté un franc succès : 800 à 1000 visiteurs alors qu'on en attendait environ 500. Dommage qu'aux deux extrémités de la chaîne du livre, les imprimeurs et les bibliothécaires soient restés quelque peu à l'écart d'une rencontre entre professionnels et passionnés de l'écrit.

Mais, comme l'a dit Eric Caboussat (Ed. Cabédita), le président du Comité d'organisation, c'est un début qui ne demande qu'à être amélioré au fil des prochaines éditions, grâce à la participation active de tous ceux que cela intéresse.

On espère que les bibliothécaires sortiront de l'ombre !

Joëlle Walther



## ALLO BIBLIO ECHOS

Ca y est ! Les livres sont sortis des cartons pour retrouver leur place sur les rayons de la **Bibliothèque municipale des Pâquis**. Depuis le 1er septembre, celle-ci accueille à nouveau des lecteurs ravis. Même qu'aux dernières nouvelles, les inscriptions de jeunes lecteurs battent tous les records...

Pour les longues soirées d'hiver, les **Cafés littéraires de la Maison onésienne** nous offrent la possibilité d'établir un contact direct avec écrivains et éditeurs. Au programme de ces prochains mois : *Philosophies d'éditeurs* (16.11.98), *Ecrivain, est-ce que ça s'apprend* (22.2.99), *Lire et écrire, un virus qui s'attrape aussi à l'école* (15.3.99) et *Les concours littéraires : ficelles et manigances* (26.4.99).

Renseignements : Maison onésienne, 2 rue des Evaux, Onex, Tél.: 879.80.20

Suite à une conférence bibliothéconomique, il reste des **CD de démonstration** de Silverplatter que M. Beer propose de donner aux membres de l'AGBD. En cas d'intérêt, le contacter (IUED : tél. : 906 59 96; e-mail : Boris.Beer@iued.unige.ch).

Il nous a été demandé de diffuser une information pour soutenir l'Association française des amis de la **Bibliotheca Alexandrina**. Nous reproduisons ici l'encart inclus dans un article : *Bibliotheca Alexandrina : à mi parcours / Gérald Grunberg, Bulletin des bibliothèques de France, t. 43, no 4, 1998*. Il s'agit là d'un excellent compte rendu sur ce projet grandiose visant à bâtir une bibliothèque et une infrastructure culturelle dans l'esprit de la grande bibliothèque d'Alexandrie.

### *L'Association française des amis de la Bibliotheca Alexandrina*

L'Association française des amis de la Bibliotheca Alexandrina a été créée en 1997 dans le but de mobiliser le plus grand nombre possible d'institutions et de personnes autour du projet de la Bibliothèque d'Alexandrie.

Toute contribution – dons ou participations financières – si modeste soit-elle, apparaît comme un encouragement, comme une reconnaissance du travail accompli, comme une pierre apportée à cet édifice, qui entend recréer dans cette région un pôle culturel très fort.

*Cotisations pour l'année 1998*  
Membre actif 150 FF  
Personne morale 500 FF  
Membre bienfaiteur  
à partir de 5 000 FF

Si ce projet vous paraît digne  
d'encouragement, rejoignez

*L'Association française  
des amis  
de la Bibliotheca Alexandrina*

aux bons soins  
de la Commission française  
pour l'Unesco

34-36 rue La Pérouse  
75775 Paris Cedex 16

Tél. 01 43 17 66 24  
Fax 01 43 17 67 73

#### *Suggestions*

Dons ou participation à l'achat de collections (livres, périodiques, microfiches, cédéroms, vidéocassettes, diapositives, cd-audio...), soutien financier à un programme de numérisation de manuscrits ou d'ouvrages rares, de réalisation de cédéroms, d'édition de catalogues ou d'ouvrages, financement de bourses de formation destinées au personnel de la bibliothèque, participation à l'équipement d'une salle ou à celui du planétarium, du musée des Sciences, du musée de la Calligraphie, aide à la conservation du patrimoine par le financement de la restauration de manuscrits.



# ENTRE DEUX VAGUES

# ENTRE DEUX VAGUES

Surfer sur l'actualité du livre permet de découvrir que le monde de l'édition, qui, contrairement à l'apparence trompeuse qu'offre une page imprimée ne cesse d'évoluer et de nous proposer d'autres façons d'aborder l'écrit.

L'automne, saison de la Foire du livre de Francfort et du week-end de la Fureur de lire devenu *Lire en fête*, a vu prendre son essor un site web du livre basé à Genève.

Avec le nouveau site **Editorg**, lieu de rassemblement des éditeurs francophones, ceux-ci disposent dès maintenant d'une tribune permettant une vraie communication avec leurs lecteurs. On peut y trouver des informations sur les nouveautés, des extraits d'ouvrages, des dossiers de presse, des forums de discussion et une revue littéraire, tout cela en ligne bien sûr.

Plus rien à voir avec les listes de titres mammoth uniquement préoccupées de vendre un maximum de volumes. Sur Editorg, les catalogues des éditeurs membres sont certes consultables, mais ne constituent qu'une facette de ce rôle d'ambassade des maisons d'édition francophones, tournées vers le monde.

A l'occasion de l'édition 1998 de la Foire de Francfort, Editorg a mis en ligne une trentaine d'éditeurs de Suisse romande et a publié en *cyber-version* 100 brefs textes d'écrivains suisses, traduits en allemand, espagnol et anglais, dont la version papier sous forme de recueil a été présentée à l'ouverture de la Foire du livre.

A terme, Editorg devrait devenir une véritable plate-forme de la francophonie, permettant un dialogue plus ludique et réellement interactif entre écrivains, éditeurs et lecteurs.

<http://www.editorg.ch>

A l'occasion de la grande fête du livre des 16, 17 et 18 octobre 1998, le *magazine Pagina de l'édition* offre des milliers de pages à lire en ligne. Mais si vous êtes curieux, dépêchez-vous, cela ne dure qu'un mois.

Vous pourrez **Lire en fête sur Internet** avec juste l'embarras du choix entre 80 sites, depuis le cyber-roman où le lecteur peut participer à l'écriture, en passant par quantités de textes inédits ou, par exemple, une anthologie de poètes québécois, jusqu'aux magazines littéraires régionaux.

<http://www.pagina.tm.fr>

La sélection de Hors-Texte : **Ecran total**, qui permet d'entrer de plein pied dans la fiction hypertextuelle.

<http://www.mygale.org/06/ecrantot>

**Hors-texte** est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

**Le comité de rédaction** est composé de : Elisabeth Bernardi, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

**Adresse :**

**Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.**  
Case postale 3494  
CH - 1211 **Genève 3**



**ATTENTION :** délai de remise pour le prochain numéro

**5 février 1999**

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

Sur la couverture, affiche de "Lire en fête", 1998



## SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

<i>Ce qu'ils ont dit .....</i>	<i>2</i>
<i>Des nouvelles de la BBS .....</i>	<i>3</i>
<i>Nouvelles de l'Ecole d'information documentaire .....</i>	<i>6</i>
<i>International Summer School on the Digital Library - Tilburg.....</i>	<i>7</i>
<i>Enquête sur la Bibliothèque des Eaux-Vives et les écoles avoisinantes .....</i>	<i>10</i>
<i>Les Archives de l'Institut d'architecture déposées au DBU .....</i>	<i>14</i>
<i>La bibliothèque multifonctionnelle.....</i>	<i>20</i>
<i>JURIVOC.....</i>	<i>26</i>
<i>Journée romande du livre et des métiers du livre .....</i>	<i>28</i>
<i>Allo Biblio Echos .....</i>	<i>29</i>
<i>Entre deux vagues .....</i>	<i>30</i>

Impression : Association TRAJETS, Genève